



N° affiliation FFTA : 1017032

# Procès Verbal de l' A.G.[n°13]

Sur invitation de son Président, J.L.RUAULT, les Membres LICENCIE(E)S FFTA, Membres SYMPATHISANTS et Autres ainsi que le Comité Directeur Élargi de l'association se sont réunis, en Salle de « La POUDRIERE », Cours VAUBAN, 17410 Saint-Martin de Ré, le Vendredi 4 février 2022 pour y exercer leur droit d'Assemblée Générale [exercice 2021].

A 19h15 après le contrôle des feuilles d'émargements, des pouvoirs (au nombre de 4), Mr le Président pu faire constater aux participants que le quorum statutaire était atteint, lui permettant ainsi d'officialiser la prise en compte des débats de cette assemblée.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE N° 13(Exercice 2021)

### Préambule

Prise de Parole de notre président, Jean Louis Ruault :

Bonsoir à tous,

Merci d'être venus, nous pouvons enfin nous réunir pour cette 13ème A.G de la saison 2020/2021. Exercice pas évident car la saison 2021/2022 est déjà bien entamée, vous allez devoir faire un effort de mémoire.

L'année passée a été très impactée par la pandémie qui nous a obligé à annuler toutes nos animations .

Le fait de ne pas avoir de salle à partir du mois de novembre n'a pas encouragé les archers, au printemps à aller tirer en extérieur. Pratiquement aucune personne et pas de motivation, sûrement dû à l'annulation de tous les concours les un après les autres.

Nous avons quand même réussi à maintenir notre fête de club le 14 juillet. Animation tir à l'arc avec élection de notre « Roi », encore Géo et brochette partie. Histoire de recréer de la convivialité.

Septembre nous a permis de tourner la page et de se remettre à notre sport. ENFIN !

Avec émotion, notre président nous informe d'une triste nouvelle qui lui est parvenue pendant les fêtes de fin d'année concernant notre ami Jean Jacques Gutierrez qui a été victime d'une maladie foudroyante qui l'a plongée dans une forme d'amnésie, à priori irréversible. Nous sommes de tout cœur avec la famille.

### Vote P.V. antérieur

**Sans aucune abstention, le procès verbal de l'A.G de Mars 2021 est voté.**

### **Animations 2020,2021**

Compte tenu de la pandémie, beaucoup de nos animations prévues ont été annulées, à savoir :

- la fête des associations, prévue en Septembre 2020 ;
- le tir nature prévu en Octobre 2020 ;
- la buvette du vide grenier de Saint Martin de Ré, prévue le 25 octobre 2020 ;
- le concours salle prévu en Novembre 2020 ;
- la galette des rois prévue en janvier 2021 ;
- la clôture salle prévue en mars 2021 ;
- la buvette du vide grenier de Saint Martin de Ré prévue en Mai 2021 ;
- l'animation du défi Vauban prévu en Juin 2021 ;
- la compétition Extérieure prévue en juin 2021 ;
- les foulées rétaises du Bois Plage prévues en Août 2021.

En ce qui concerne les animations, initiations pour les différents centres de loisirs de l'île, sur les 6 prévues pendant les mois de juillet et août 2021, 2 ont pu être maintenues , animées par moi-même, Nadine Huet ,Cyril Doffin et Dominique Desquibes

Je passe la parole à notre trésorière Gaëlle Lamousse pour le rapport financier :

### **Rapport financier**

Prise de parole de la trésorière, Gaëlle Lamousse :

Notre club se porte très bien malgré les deux années difficiles que nous venons de traverser. Nous avons créé un équilibre financier depuis de nombreuses années maintenant et cela nous permet de surmonter les épreuves sans difficulté financière.

L'année passée nous avons eu 3225,08€ de charges et 4060,37€ de produits dont 2242€ licences (il nous reste 988€).

Il y a eu peu de bénévolat l'année dernière dû aux conditions sanitaires. Nous avons pu malgré tout compter sur le soutien de certains irréductibles pour l'aménagement de l'abri à tondeuse, l'entretien du pas de tir extérieur et pour honorer les trois initiations de l'été. Ce qui représente un montant de 2050€

Suite à l'assemblée générale passée, nous avons décidé d'acheter la tondeuse pour un montant de 3587€ qui a été partiellement financée par la subvention de la Commune de Saint-Martin-de-Ré de cette année et de l'année passée (la subvention de l'année dernière devait servir à investir dans du matériel pour les jeunes archers. Malheureusement ils n'ont pas pu venir s'entraîner pour cause de COVID)

Nous avons également voté pour un aménagement partiel du pas de tir extérieur afin que la tondeuse soit à l'abri. Montant des travaux réalisés : environ 500€

De ce fait il nous restait 2435,50€ sur le compte courant et 538,01 € sur le livret associatif.

Aucunes manifestations n'ont pu avoir lieu l'année passée du au COVID, mais nous avons pu honorer deux des six initiations prévues. Cela a rapporté au club : 284€

Nous avons eu la joie de pouvoir réaliser notre traditionnel Méchoui, qui s'est transformé en barbecue puisque le boucher a vendu et nous n'avons pas pu trouver un appareil à temps.

Concernant les licences nous avons acté plusieurs choses :

Une augmentation d'un montant de 5€ pour les licences FFTA adultes et jeunes mais pas d'augmentation pour la licence club.

Pour les archers ayant payé leur licence pour l'année 2021, nous avons décidé qu'ils seraient exonérés de la

part club pour leur licence 2022.

Pour l'année à venir, je propose qu'il n'y ai pas d'augmentation des licences mais un retour aux tarifs normaux à savoir 120€/adulte et 100€/jeune.

***Voté par les membres votant de l'assemblée sauf une abstention.***

Je vous signale également le changement de banque de notre club, dû à de nombreux petits problèmes de gestion de notre ancienne banque, Nos comptes sont en cours de transferts,, le président, moi même et la trésorière adjointe, Nadine Huet pourront effectuer les différentes opérations liées à nos activités.

Je conclus avec le rapport prévisionnel pour l'année 2021,2022 réparti comme suit :

## **PREVISIONNEL 2021-2022**

<b>CREDIT</b>	<b>DEBIT</b>
Licences ..... 1940	Licences .....1528
Subvention	Matériel(mur de tir).....700
Mairie ..... 1400	Matériel de tir et entraînement.....200
<i>Animations</i>	Fourniture bureau .....500
Le Bois Jeunesse ..... 244	Aménagement pas de tir.....750
CLSH Saint Martin .....370	Achat de récompense .....300
Centre de loisirs Saint Martin .....200	Repas fin d'année .....400
Vide grenier .....1000	Assurance .....180
Concours ..... 700	Repas club(galette, AG...).....200
	Entretien ext.....500
	Réparations diverses .....100
	Recyclage entraîneurs .....200
	Dédommagement arbitres/président.....200
<b>TOTAL .....5 854€</b>	<b>TOTAL.....5 758€</b>

Solde bénéficiaire 96 €

***voté par les membres votants sauf une abstention.***

Je repasse la parole à notre président .

### **Points plus généraux et questions diverses**

Prise de parole de Jean Louis Ruault :

je reviens sur le bilan de notre concours nature, nous avons eu un très bon retour des participants, tant sur la qualité du parcours que sur l'organisation et le repas ( paella transformée en couscous....).Les WC de luxe de Géo ont été très appréciés, et ont fait le bonheur de tous les photographes.... Par contre le traçage et le montage du parcours a été compliqué et fatigant, malgré toutes les recommandations d'Alain, et le métrage effectué trop à l'avance sous la direction d'Alain et Michel, avec la participation de Dominique, Géo, Nadine et Cyril. Et ceci plusieurs fois. Le contrôle de l'arbitre nous ayant obligé à tout refaire.

Pour le démontage également, quelques couacs..... La fatigue aidant, quelques cibles et piquets ont été oubliés, heureusement récupérés quelques temps plus tard suite aux infos de notre ancien « gardien » Henri.

Je pense qu'il faudrait changer la date de ce concours, pour nous éviter dès la rentrée sportive, d'avoir à gérer la rentrée, les différentes animations et ce concours. A voir pour faire le prochain vers le mois de Mars ou Avril .....

Pour le concours salle ; très bon retour des participants, comme d'habitude, malgré peu d'inscriptions par rapport à d'habitude, mais COVID oblige..... En ce qui concerne le démontage et le rangement, nous sommes au top du top . Très bonne organisation et implication de tous .Merci à vous.

En ce qui concerne le pas de tir extérieur, l'achat de la tondeuse John Deer , qui fait un super boulot si quelqu'un prend le volant, nous a permis à Dom et moi de tondre régulièrement le terrain et de contenir les ronces, notons également la réalisation d'un super préau avec l'aide de Jean Luc, très impliqué, Dominique, Stéphane et moi-même.

Cette assemblée générale ayant été repoussée à cause du COVID, l'année sportive 2021.2022 est déjà bien entamée. Je vous fais une petite récapitulation de ce début d'année. Les cours ont repris en Septembre, mais ont été interrompus très vite, la salle ayant été réquisitionnée pour le centre de vaccination. Peu de nouveaux jeunes, et des anciens qui ne sont pas revenus.

Nous avons perdu notre labellisation BRONZE cette année, le mode de sélection ayant été modifié par la Fédération, les critères sont maintenant plus axés sur le tir de haut niveau au détriment de la structure des clubs. De plus, Gaëlle et Géo n'ont pas pu faire leur stage de renouvellement de leur qualification d'entraîneurs, annulé par manque de participant. La formation de Nadine n'a pas pu se faire, un club ayant monopolisé toutes les places. Ce n'est pas grave, ce label ne nous apportait aucune reconnaissance locale, juste celle des instances nationales.

Au mois de septembre, nous avons fait 2 animations :

LE EDF.ADN RE TOUR : course de sportifs HANDISPORT, avec Nadine Huet et Cyril Doffin, à la demande de Michel Armengol, responsable de la commission Handisport, arbitre et entraîneur. Nous avons fait tirer 38 sportifs Handicapés, sous la houlette de Michel Armengol,

Animation au TENNIS DES PORTES. Avec Nadine et Cyril, initiation et jeux divers pour les adhérents du tennis.

Il y a eu bien sur la buvette du vide grenier de Saint Martin, mais impactée par le COVID, le mauvais temps et l'absence du chalet que nous avons d'habitude qui nous a obligés à être dans la salle VAUBAN, sans la visibilité que nous avons les fois dernières. Malgré le très bon vin chaud de Dominique..... A noter que Laurence Dom et Nadine ont du renouveler tout notre stock, les denrées que nous avons en stock étant périmées.

En ce qui concerne notre calendrier pour les mois à venir , quelques dates à retenir :

le 12 Mars, nous envisageons une rencontre amicale avec les clubs de La Rochelle et d'Aytré, à LA ROCHELLE, le 19 ou 26 Mars, selon la météo, nettoyage et remise en état du pas de tir de la Cible. Toutes les bonnes volontés sont invitées.

Le 3 Avril clôture salle.

Le 26 Mai vide grenier de Saint Martin.

Il n'y a pas de concours extérieur de prévu

Dominique Desquibes nous fait un bilan positif sur le site internet des ARCHERS DE RE, avec plus de 1400 connexions par semaine.

**A 20 h 30 l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercia l'assistance pour sa confiance renouvelée et leva la séance.**

Élections

REMI FAUPIN ayant donné sa démission, à son poste de secrétaire, un appel à candidature est fait. Sans réponse. Nadine Huet se propose de prendre cette fonction.  
Vote à l'unanimité.....

### Réunion plénière du C.D.E. pour l'élection du COMITE DIRECTEUR (CD)

Par décision unanime des membres du C.D.E., le vote s'effectua à main levée.

### Repartition des postes à compétences au sein du CDE

Ce jour, vendredi 4 Février 2022, se sont réunis les membres élus du C. D. E. en vue de débattre et élire en leur sein, les membres du nouveau Comité de Direction. Il ressort de ce C.D.E., la composition du C.D. suivant :

PRESIDENT, Monsieur Jean-Louis RUAULT ;  
SECRETAIRE, Madame Nadine HUET ;  
TRESORIERE Madame Gaëlle LAMOUSSE ;  
CHARGE en INFORMATIQUE et DONNEES PERSONNELLES, Monsieur Dominique DESQUIBES ;

Répartition des postes à compétences au sein du CDE Il ressort de cette réunion plénière, la composition suivante :

Mme GASNIER Krisinda, secrétaire adjointe ;  
Mr DESQUIBES Dominique trésorier adjoint ;  
Mr BUHRENDT Yann, Vice-Président, Chargé du matériel ;  
Mme HUET Nadine,, Chargée d'animations ;  
Mme DESQUIBES Laurence, Chargée d'animations ;  
Mr DOFFIN Cyril, Assesseur informatique ;  
Mr JALLAIS David, Assesseur au chargé du matériel ;  
Mme GASNIER Krisinda, Chargée en communication.

A noter les fonctions annexes de

Mme Nadine HUET, Responsable Jeunes ;  
Mr Jean-Louis RUAULT, Assistant-Entraîneur ;  
Mme & Mr LAMOUSSE Gaëlle & Geoffrey, Entraîneurs ;  
Messieurs DESQUIBES Dominique et FAUPIN Rémi, Arbitres Fédéraux.

Le Président en exercice ;

*Jean-louis RUAULT*

Le Secrétaire en exercice :

*Nadine HUET*

La Trésorière :

*Gaëlle LAMOUSSE*

Le Chargé Informatique et D.P. :

*Dominique DESQUIBES*

**LES ARCHERS DE RE 14 avenue de Philippsburg 17410 ST MARTIN DE RE  
06.86.36.84.52 archersdere@free.fr www.archersdere.fr**